

Conseil communal

Décisions du conseil du 3 décembre 2015

- Le conseil autorise les dossiers suivants :
 - M. et Mme Gérard et Gisèle Boson pour la réfection des façades d'un chalet de mayen au Chadelive
- En complément à sa décision du 22 octobre 2015, le conseil adjuge le changement des deux pompes de la station de pompage des Masses à la société Hydro Exploitation SA.

ADMINISTRATION COMMUNALE
D'HEREMENCE

Quelques décisions du conseil susceptibles de vous intéresser. Seule la notification officielle fait foi.